

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS
réf : 201809E

Séance du 19 octobre 2018

Date convocation : 12 octobre 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Excusés : 1

Votants : 10

L'an deux mille dix-huit et le vendredi dix-neuf octobre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Cinthya ARENAS

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Emprunt CAISSE D'EPARGNE de MIDI PYRENEES de 105 500 € pour l'installation de radiateurs dans les bâtiments communaux

Après avoir pris connaissance de la proposition de financement de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées,

Le Conseil Municipal décide :

Article 1^{er} :

Pour financer les travaux d'investissement d'installation de radiateurs dans les bâtiments communaux, la Commune d'ARBAS contracte auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt de 105 500,00 euros, d'une durée de quinze ans, à un taux fixe de 1,77 %, les échéances seront payées selon une périodicité trimestrielle.

Amortissement du capital : progressif

Frais de dossier : 200 €

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer le contrat de prêt correspondant et toutes pièces utiles se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON